

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	7
Présents	6
Votants	7

Date de convocation
11.09.2026

Date d'affichage
11.09.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON

Séance du 19 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf septembre à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Raymonde AREND, Messieurs Yannick BERNIER, Antoine CAMPAGNA, Anthony GRILLON, Jean Marc GARCIN.

Absente : Madame Ophélie MARTINO a donné procuration à Madame Nadine GRILLON ;

Monsieur Antoine CAMPAGNA a été nommé secrétaire de séance.

2026_32

Contrat de location logement communal E141_60 route de Riez à compter du 1^{er} novembre 2026

Madame la Maire indique que le logement communal E141, situé 60 route de Riez à St Laurent du Verdon est libre de tout occupant depuis le 1er septembre 2026.

Madame La Maire précise qu'il est nécessaire de se prononcer sur sa mise en location et d'en définir les principales conditions pour permettre l'établissement d'un bail de location.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame la Maire, entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Fixe les conditions suivantes pour le contrat de location du logement communal E141, situé 60 route de Riez à compter du 1^{er} novembre 2026 :

- **Montant mensuel du loyer 450 €**,
- À usage d'habitation,
- **Une caution de 450 €** correspondant à 1 mois de loyer devra être versée à la signature du bail,
- Un état des lieux sera dressé contradictoirement entre les parties à la signature du bail,
- Les frais d'établissement du bail seront partagés également entre la commune de Saint Laurent du Verdon et le preneur,

- charge Madame la Maire du suivi du dossier et lui donne pouvoir pour l'établissement du bail auprès de l'office notarial de Riez.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

La Maire,
Nadine GRILLON



Le secrétaire de séance
Antoine CAMPAGNA

Handwritten signature of Antoine CAMPAGNA.